

## La Police Municipale d'Amiens recherche des Opérateurs Radio et Vidéo (H/F) pour son Centre de Supervision Urbain dans le cadre d'emploi des Agents de Police Municipale - (Réf. 5023)

### LE CADRE DE VIE

*S'installer à Amiens, c'est venir profiter de tous les atouts d'une métropole moderne, jeune, innovante et dynamique, la qualité de vie en plus. Parcourue par le fleuve Somme, la ville a su concilier développement urbain et respect des espaces naturels. Une ville qui se dévoile aisément, grâce à l'accueil chaleureux de ses habitants. Une ville où il fait bon vivre en Somme, prête à vous accueillir les bras ouverts.*

*AMIENS MÉTROPOLE, communauté d'Agglomération créée le 1er janvier 2000, située à 1h15 de Paris, compte environ 180 000 habitants et représente la 31e communauté d'agglomération la plus peuplée de France. Composée de 39 communes, elle tient à ce titre une place importante en tant que 2ème ville des Hauts de France et de par sa situation géographique au centre du département de la Somme et au cœur du Nord de la France.*

### LE CONTEXTE DE TRAVAIL

Pour répondre aux attentes des Amiénois, la municipalité développe sa politique de sécurité en renforçant ses effectifs de Police Municipale pour ses missions de sécurisation de l'espace public. Forte de 90 agents de police municipale répartis au sein des brigades jour, soirée, nuit et motorisée, mais aussi du centre de supervision urbain flambant neuf la Police Municipale d'Amiens, dispose de moyens matériels conséquents (parc roulant neuf, locaux neufs, armement non léthal mais intermédiaire, collectif et individuel : LBD, PIE, lacrymogène, BTD et TONFA.

Au sein du Centre de Supervision Urbain et sous la responsabilité des Chefs de Salle Opérationnels, vous réceptionnez les appels téléphoniques et les transmettez aux services compétents de police municipale ou autre. Vous assurez la sécurisation des lieux publics en exploitant les images de vidéo protection dans le respect de la réglementation ou en assurant la gestion des alarmes. Vous visionnez et exploitez les informations pour informer les partenaires chargés d'intervenir sur le terrain. Vous filtrez les accès aux voies piétonnes.

### LES CONDITIONS D'EXERCICE

Habilitation Préfectorale obligatoire. Port de l'uniforme et de la carte professionnelle obligatoire. Respect strict du code de déontologie de la Police Municipale. Travail en équipe, en salle fermée et interdite aux personnes non habilitées. Travail prolongé sur écrans.

Cycle de travail en **vacations de 8h** de 5H45 à 21H 7j/7j ou en **vacations de 9h** de 21H à 6H 7j/7j. **Planning compatible avec un équilibre entre vie privée et vie professionnelle (une moyenne de 4,5 jours travaillés / semaine ou 4 nuits travaillées / semaine)**. Travail 2 week-ends/mois (jour) ou 3 week-ends /mois (nuit).

**IAT = (montant annuel de référence/12)) x coefficient variable de 3 à 5 (équipe de jour) ou de 4 à 6 (équipe de nuit) selon grade et échelon.**

**ISMF de 20%.**

**Services en heures supplémentaires possibles** grâce aux nombreuses manifestations organisées par la ville.

Avantages sociaux multiples : accès au restaurant Fauga et au cercle mixte de la Gendarmerie (avec prise en charge partielle des repas), COS, prime de fin d'année, participation mutuelle, supplément familial.

### LE PROFIL ATTENDU

**Titulaire du grade de Gardien-Brigadier de PM ou inscrit sur liste d'aptitude du concours de Gardien-Brigadier de PM ou en détachement dans ce grade, vous maîtrisez les connaissances liées aux pouvoirs de police du maire, aux textes législatifs, aux règlements et aux codes relevant de la Police Municipale (code pénal, de la route, des collectivités territoriales et de la santé publique). Vous disposez du Permis B. Vous disposez d'une bonne maîtrise de la réglementation relative à la vidéosurveillance et des procédures Radio.**

**Le poste est adossé au niveau 10 du régime indemnitaire appliqué au sein de la collectivité.**

**Recrutement par voie statutaire (titulaires, lauréats de concours ou par détachement)**

*La communauté d'agglomération d'Amiens Métropole souhaite participer à l'effort national d'insertion en milieu professionnel des personnes handicapées : cette offre est handi-accessible*

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Chargé de Développement R.H référent du dossier par mail : [l.mantilaro@amiens-metropole.com](mailto:l.mantilaro@amiens-metropole.com). Pour postuler, veuillez compléter votre dossier de candidature (en rappelant la référence **5023**) sur le site [www.amiens.fr](http://www.amiens.fr) (Rubrique Vivre à Amiens → Emploi → Nos offres d'emplois), **avant le 03/11/2024. Lien d'accès direct pour postuler :** <https://demarches.amiens.fr/emploi-et-developpement-economique/depot-candidature-rh/?reference=5023&gestionnaire=LM>

